



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (A.M.I.)

POUR L'ATTRIBUTION D'EMPLACEMENTS D'EXPOSANTS

POUR « LA FÊTE PATRONALE »

Les Vendredi 03, Samedi 04 et Dimanche 05 Mai 2024

Désignation de la personne publique :

Commune de Saint-Joseph

Contact : Direction des affaires juridiques

Hôtel de ville – 8, rue de la république – 97212 SAINT-JOSEPH

☎ : 0596 57 60 06

☎ : 0596 57 04 04

commande.publique@stjoseph972.fr

<https://saintjoseph972.com>

La commune de Saint-Joseph souhaite offrir un moment de convivialité et de partage au public, à l'occasion de la Fête Patronale, sur le thème « AN TAN LONTAN ».

Les exposants sélectionnés pour la fête patronale, seront positionnés sur la place des fêtes du vendredi 03 au dimanche 05 mai 2024. Nous attendons :

- des stands de plats divers, hamburgers, paninis,
- des stands de crêpes, de bokits, d'accras de diverses saveurs,
- des stands de glaces locales, « sinobols », barbes à papa, cacahuètes, confiseries traditionnelles « an tan lontan », etc,

Pour les 5 « ajoupas an tan lontan » : les restaurateurs devront proposer des plats traditionnels du type : ti nain- morue au petit salé, dombrés – haricots rouges, colombo de cabri, colombo de poulet, brochettes de rognons, brochettes de lambis, poulet grillé, ragout de porc, la peau saignée, etc.

- Seuls les espaces « ajoupas » seront autorisés à vendre de l'alcool fort en timbale (licence de 4^{ème} catégorie, licence restaurant),
- Les autres stands pourront vendre uniquement de la bière en timbales (pas de cannettes et de bouteilles en verre) : licence 3^{ème} catégorie, licence à emporter, petite licence à emporter.

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

- Dates : Vendredi 03 - Samedi 04 - Dimanche 05 Mai 2024
- Lieu : Place des Fêtes
- Horaires : (ouverture au public) Vendredi : de 9h à 22h
Samedi : 9h à 22h
Dimanche : 9h à 23h
- Animations pour enfants
- Animations musicales

Nombre d'exposants souhaité : **12 exposants** :

- 5 exposants sur les « ajoupas » de 5mx5m
- 5 exposants sur 5 chapiteaux de 5mx5m
- et 2 roulottes

Compte tenu du thème « AN TAN LONTAN » souhaité, les stands devront être obligatoirement décorés par les exposants et à leur frais : parois des séparations (madras, bambous, feuille de cocos, etc), tables (nappes en cirés et nappes madras, etc), chaises et autres (plantes...)

Un concours du plus beau stand sera organisé.

La vente à emporter, la consommation sur place et l'installation de quelques chaises et tables à proximité immédiate de l'emplacement attribué seront autorisés.

L'attribution donnera lieu au paiement d'un **droit de place** (cf délibération du Conseil municipal en cours de validité) :

- - Roulottes – Snacks et Ajoupas : 120 € /jour soit 380 € pour les 3 jours.

Les **candidats** intéressés sont invités à envoyer **au plus tard le vendredi 05 avril 2024 à 12h00** par courrier électronique leur dossier de candidature comportant les éléments suivants :

- Courrier de candidature décrivant sommairement les produits proposés à la vente
- Copie carte d'identité
- Photos des produits et marchandises vendues
- Justificatif de formation à l'hygiène alimentaire
- Pour les « ajoupas » : N° de siret et licence pour la vente d'alcools forts
- Pour les snacks : licence pour la vente à emporter.

Les candidatures doivent être transmises aux adresses suivantes :

courrier@stjoseph972.fr

et copie à muriel.vautor@stjoseph972.fr

Les dossiers de candidatures parvenus hors délai, incomplets ou portant sur une activité autre que celles mentionnées ci-dessus seront rejetés sans être examinés.

Le choix des candidatures retenues sera effectué **en fonction des critères suivants** :

- **Variétés des produits proposés à la vente – 80%**
- **Proposition de présentation du stand (décoration, agencement des tables, aménagement particulier) - 20 %**

Instance de recours (nom et coordonnées du tribunal) :

Tribunal administratif de Fort-de-France

12 rue du Citronnier - Plateau Fofò - CS 17103 - 97271 SCHOELCHER Cedex

Tél : 0596 71 66 67 – Fax : 0596 63 10 08 –

<http://martinique.tribunal-administratif.fr> - greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

Tél : 05 96 71 66 67 / Fax : 05 96 63 10 08

Le présent avis de publicité fait l'objet d'un **affichage** en mairie et d'une publication sur le site internet de la ville de Saint-Joseph **jusqu'au vendredi 05 avril 2024.**

Le Maire
Yan MONPLAISIR